

Eglise du Saint-Sacrement à Liège
Chapelle de Bavière à Liège - Eglise Saint-Lambert à Verviers
Feuilleton de la 2^e semaine après la Pentecôte
Jeudi 11 juin 2020
Solennité du très Saint Sacrement du Corps
et du Sang de Jésus (« Fête-Dieu »)

LETTRE ENCYCLIQUE
« MYSTERIUM FIDEI »¹
DU PAPE PAUL VI
SUR LA DOCTRINE ET LE CULTE DE LA
SAINTE EUCHARISTIE

(3 septembre 1965)

A Nos Vénérables Frères les Patriarches, Primats,
Archevêques, Evêques et autres Ordinaires des lieux,
au clergé et aux fidèles du monde entier.

Vénérables Frères,

¹ D'après le texte latin des AAS, LVII, 1965, pp. 753-774 ; traduction réalisée par les Editions du Centurion (Paris), à partir du texte français publié par le service de presse du Vatican. Sous-titres en capitales des AAS, en italique des Editions du Centurion. Les paragraphes du texte latin sont respectés, mais leur numérotation n'est pas faite dans les AAS. Reprise du texte des *Documents pontificaux de Paul VI*, vol. 3 (année 1965), pp. 425-449.

(1). Le mystère de foi, ce don inexprimable de l'Eucharistie qu'elle a reçu du Christ son époux en gage d'immense amour, l'Eglise catholique l'a toujours gardé religieusement comme un trésor du plus haut prix et en a fait l'objet d'une nouvelle et solennelle profession de foi et de culte au II^e Concile du Vatican.

L'Eucharistie au cœur de la liturgie

(2). En effet, traitant du renouveau de la liturgie, les Pères du Concile, dans leur souci pastoral de l'Eglise universelle, n'ont rien eu plus à cœur que d'encourager les fidèles à participer activement à la célébration de ce saint mystère avec une foi entière et une profonde dévotion, à l'offrir à Dieu en union avec le prêtre comme sacrifice pour leur propre salut et celui du monde entier, à s'en nourrir comme d'un aliment spirituel.

(3). Car si la sainte liturgie occupe la première place dans la vie de l'Eglise, elle a, peut-on dire, son cœur et son centre dans le mystère eucharistique ; car il est la fontaine de vie qui nous fortifie, de sorte que nous ne vivions plus pour nous, mais pour Dieu, et que nous soyons unis entre nous par un amour très profond.

(4). Confirmant la doctrine que l'Eglise a toujours tenue et enseignée et que le concile de Trente a définie solennellement, les Pères du Concile ont voulu mettre en évidence le lien indissoluble qui unit la foi et la piété ; aussi ont-ils voulu introduire l'exposé sur le mystère sacré par ce résumé essentiel des vérités : « *Notre Sauveur, à la dernière Cène, la nuit où il était livré, institua le sacrifice eucharistique de son corps et de son sang pour perpétuer le sacrifice de la croix au long des siècles, jusqu'à ce qu'il vienne, et en outre pour confier à l'Eglise, son épouse bien-aimée, le mémorial de sa mort et de sa résurrection : sacrement de l'amour, signe de l'unité, lien de la charité, banquet pascal dans lequel le*

Christ est mangé, l'âme est comblée de grâce et le gage de la gloire future nous est donné. »²

(5). Ces paroles exaltent et le sacrifice, qui est de l'essence de la messe célébrée chaque jour, et le sacrement. Ceux qui prennent part à ce sacrement par la sainte communion mangent la chair du Christ et boivent son sang, recevant la grâce qui est anticipation de la vie éternelle, et le « *remède d'immortalité* », selon le mot du Seigneur : « *Qui mange mon corps et boit mon sang a la vie éternelle et je le ressusciterai au dernier jour* »³.

Le renouveau liturgique

(6). Le renouveau de la liturgie produira donc, Nous en avons le ferme espoir, des fruits abondants de dévotion eucharistique ; ainsi la Sainte Eglise, produisant ce signe salutaire de piété, progressera de jour en jour jusqu'à l'unité parfaite⁴ et conviera à l'unité de la foi et de la charité tous ceux qui ont la fierté de porter le nom de chrétiens, les attirant avec délicatesse, sous l'action de la grâce divine.

(7). Il Nous semble entrevoir ces fruits et en recueillir comme les prémices dans la joie sincère et l'empressement avec lesquels les fils de l'Eglise catholique ont accueilli la Constitution sur la liturgie et le renouveau liturgique, et aussi dans les nombreux travaux de valeur publiés en vue d'une découverte plus profonde et d'une compréhension plus enrichissante de la doctrine sur l'Eucharistie, notamment au sujet de ses rapports avec le mystère de l'Eglise.

² *Const. de sacra Liturgia*, n° 47 ; AAS, LVI, 1964, p. 113.

³ Jean 6, 55.

⁴ Jean 17, 23.

(8). C'est pour Nous un grand motif de réconfort et de joie ; et il Nous est très agréable de le partager avec vous, Vénérables Frères, pour que vous aussi, avec Nous, vous remerciez Dieu, dispensateur de tout bien, qui par son Esprit gouverne l'Eglise et la rend féconde en accroissement de vertu.

SUJETS DE PRÉOCCUPATIONS PASTORALES ET D'INQUIÉTUDES

(9). Pourtant, Vénérables Frères, des motifs sérieux de préoccupation pastorale et d'inquiétude ne manquent pas, précisément dans le domaine dont Nous traitons ; et la conscience de Notre devoir apostolique ne Nous permet pas de les taire.

(10). Nous avons, en effet, appris que parmi ceux qui parlent ou écrivent sur ce mystère très saint, il en est qui répandent au sujet des messes célébrées en particulier, du dogme de la transsubstantiation et du culte eucharistique des opinions qui troublent les âmes des fidèles et jettent une grande confusion dans leurs esprits touchant les vérités de la foi ; comme s'il était loisible à quiconque de laisser dans l'oubli la doctrine définie, une fois pour toutes, par l'Eglise ou de l'interpréter de manière à affaiblir le sens authentique des termes ou la valeur dûment reconnue aux notions.

(11). En effet, il n'est pas permis, pour le montrer par un exemple, de prôner la messe dite « *communautaire* » de telle manière qu'on déprécie les messes célébrées en particulier. On ne doit pas non plus insister de la sorte sur l'aspect de signe sacramentel : comme si le symbolisme, dont nul ne conteste qu'il existe vraiment dans la sainte Eucharistie, pouvait exprimer de façon exhaustive le mode de présence du Christ dans ce sacrement. De même il n'est pas permis de traiter du mystère de la transsubstantiation sans faire mention de l'admirable changement (*conversio*) de toute la substance du pain en le corps du Christ et de toute la substance du vin en le sang du Seigneur - changement dont parle le concile de Trente - et ainsi de faire simplement consister ce double changement dans ce qu'on appelle la « *transsignification* » et la « *transfinalisation* ». Il n'est pas permis enfin de proposer et de mettre en pratique l'opinion selon laquelle notre Seigneur

Jésus-Christ ne serait plus présent dans les hosties consacrées qui restent après la célébration du sacrifice de la messe.

(12). Il n'échappe à personne que la foi et le culte envers la divine Eucharistie sont sérieusement atteints par la diffusion de ces opinions et d'autres du même genre.

(13). Le Concile a suscité l'espérance d'un nouveau rayonnement de piété eucharistique qui doit gagner toute l'Eglise ; il ne faut pas que cet espoir soit réduit à néant par les germes d'opinions erronées qui se propagent. C'est pourquoi Nous avons décidé, en vertu de Notre autorité apostolique, de vous entretenir de ce sujet, Vénérables Frères, et de vous faire part de Notre pensée en la matière.

(14). Certes, Nous ne nions pas chez ceux qui répandent ces opinions surprenantes le souci louable d'approfondir un si grand mystère, d'en explorer les inépuisables richesses et d'en éclairer le sens pour les hommes de notre temps. Bien au contraire, Nous admettons et approuvons ce désir, mais Nous ne pouvons approuver les opinions qu'ils émettent, et il est de Notre devoir de vous avertir du danger sérieux qu'elles font courir à la vraie foi.

LA SAINTE EUCHARISTIE EST UN MYSTÈRE DE FOI

(15). En premier lieu, Nous tenons à rappeler une vérité que vous savez parfaitement, mais qu'il faut tenir présente à l'esprit pour écarter toute contamination de rationalisme, une vérité que tant de martyrs célèbres ont attestée au prix de leur sang, que d'illustres Pères et Docteurs de l'Eglise ont constamment professée et enseignée ; l'Eucharistie est un mystère très élevé ; elle est même à proprement parler, comme le dit la liturgie, le mystère de foi. Notre prédécesseur Léon XIII, d'heureuse mémoire, le remarque de manière si judicieuse : « *Ce seul mystère renferme dans une singulière abondance et variété de merveilles toutes les réalités surnaturelles.* »⁵

(16). De ce mystère il nous faut donc nous approcher avec un humble respect, sans nous tenir au raisonnement humain, qui doit se taire, mais en nous attachant fermement à la Révélation divine.

Croire à la parole du Christ

(17). Vous savez avec quelle élévation de langage et quelle piété éclairée saint Jean Chrysostome a exposé le mystère eucharistique ; un jour, instruisant ses fidèles à ce sujet, il eut ces expressions si heureuses : « *Inclinons-nous partout et toujours devant Dieu, sans protester, même si ce qu'il nous dit paraît contraire à notre raison et à notre intelligence ; sa parole doit l'emporter sur notre intelligence et notre raison. Agissons de même à l'égard des mystères [l'Eucharistie], sans nous arrêter à ce qui*

⁵ Encycl. *Miræ caritatis* ; *Acta Leonis XIII*, XXII, 1902-1903, p. 122.

*tombe sous les sens, mais en adhérant à ses paroles ; car sa parole ne peut tromper. »*⁶

(18). Les docteurs scolastiques ont souvent repris la même affirmation. La présence du véritable corps du Christ et du véritable sang du Christ dans ce sacrement, « *on ne la saisit point par les sens, dit saint Thomas, mais par la foi seule, laquelle s'appuie sur l'autorité de Dieu. C'est pourquoi, commentant le texte de Luc, 22, 19 : « Ceci est mon corps qui va être livré pour vous», saint Cyrille déclare : « Ne va pas te demander si c'est vrai, mais bien plutôt accueille avec foi les paroles du Seigneur, parce que lui, qui est la vérité, ne ment pas. »*

(19). Aussi le peuple chrétien, à la suite du Docteur angélique, chante-t-il fréquemment ; « *Voir, toucher, goûter, [sont impuissants]*⁸ à ton sujet ; *c'est en écoutant seulement qu'on croit en toute sécurité ; je crois tout ce qu'a dit le Fils de Dieu ; rien de plus vrai que cette parole de vérité. »*⁹

(20). Saint Bonaventure va jusqu'à affirmer : « *Que le Christ soit dans le sacrement comme dans un signe, cela n'offre aucune difficulté ; mais qu'il soit dans le sacrement vraiment, comme dans le ciel, c'est là qu'il y a une grande difficulté ; aussi le croire est du plus haut mérite. »*¹⁰

⁶ *In Matth. Hom.* 82, 4 ; PG 58, 743.

⁷ *Sum. Theol.*, P. III, q. 75, a. 1 c.

⁸ [La traduction du mot latin « *fallitur* » donnée par l'édition du Centurion, « *trompent* », a été changée en « *sont impuissants* », selon les suggestions du Père Jean-Pierre Torrell, *Initiation à saint Thomas d'Aquin : Sa personne et son œuvre*, Cerf, 1993, p. 196, note 58].

⁹ Deuxième strophe du chant *Adoro te : Visus, tactus, gustus in te fallitur ; - Sed auditu solo tuto creditur. - Credo quidquid dixit Dei Fiiiis ; - Nil hoc Verbo veritatis verius.*

¹⁰ *In IV Sent.*, D. 4, q. 1, a. 2 ; *Opera omnia*, V, 418.

(21). L'Évangile, d'ailleurs, suggère la même chose quand il rapporte que beaucoup de disciples du Christ, entendant ce qu'il déclarait de sa chair qu'il fallait manger et de son sang qu'il fallait boire, se retirèrent et abandonnèrent le Seigneur, en avouant : « *Ce langage est trop fort. Qui peut l'admettre ?* » Et comme Jésus demandait si les Douze aussi voulaient s'en aller, Pierre donna l'attestation prompte et ferme de sa foi et de celle des apôtres, par cette réponse admirable : « *Seigneur, à qui irions-nous ? Tu as les paroles de la vie éternelle* »¹¹.

(22). Il est donc logique pour nous de suivre comme une étoile, dans notre exploration de ce mystère, le magistère de l'Église, auquel le divin Rédempteur a confié la garde et l'interprétation de la parole de Dieu écrite ou transmise oralement, en étant bien assuré que « même sans les recherches dont la raison est capable, même sans les explications que le langage peut fournir, ce que depuis les temps anciens l'Église entière proclame et croit selon la vérité de foi catholique, cela reste toujours vrai »¹².

Valeur des formules dogmatiques adoptées par l'Église

(23). Mais cela ne suffit pas. L'intégrité de la foi étant sauve, il faut de plus observer l'exactitude dans la façon de s'exprimer, de peur que l'emploi de termes inappropriés n'introduise, ce qu'à Dieu ne plaise, des opinions fausses, affectant la foi dans les mystères les plus élevés. C'est ce que rappelle avec gravité saint Augustin, à propos de la différence entre le langage qu'utilisent les philosophes et celui que doivent employer les chrétiens : « *Les philosophes, dit-il, parlent en toute liberté, sans redouter de blesser l'auditeur religieux en des choses très difficiles à saisir. Mais nous sommes tenus de régler nos paroles selon une norme précise, pour éviter*

¹¹ Jean 6, 61-69.

¹² Saint Augustin, *Contra Iulianum*, VI, 5, 11 ; PL 44, 829.

*que la liberté dans l'usage des termes ne donne lieu à quelque opinion impie touchant aussi les choses qu'ils signifient. »*¹³

(24). Au prix d'un travail poursuivi au long des siècles et non sans l'assistance de l'Esprit-Saint, l'Eglise a établi une règle du langage et l'a confirmée de l'autorité des conciles ; cette règle est souvent devenue le signal et l'étendard de la foi orthodoxe. Elle doit religieusement être observée. Que personne donc ne s'arroge le droit de la changer à son gré ou sous prétexte de nouveauté scientifique. Qui pourrait jamais supporter qu'on critique les formules dogmatiques, adoptées par les conciles œcuméniques au sujet des mystères de la Sainte Trinité et de l'Incarnation, de n'être plus adaptées pour les hommes de notre temps, et qu'on leur en substitue d'autres à la légère ? De la même manière on ne saurait tolérer qu'un particulier porte de sa propre autorité atteinte aux formules dont le concile de Trente s'est servi pour proposer à la foi le mystère eucharistique. Ces formules, comme les autres que l'Eglise adopte pour énoncer les dogmes de la foi, expriment des concepts qui ne sont pas liés à une certaine forme de culture, ni à une phase déterminée du progrès scientifique, ni à telle ou telle école théologique ; elles expriment ce que l'esprit humain perçoit de la réalité par l'expérience universelle et naturelle et qu'il manifeste par des mots adaptés et déterminés, empruntés au langage courant ou savant¹⁴. C'est pourquoi ces formules sont intelligibles pour les hommes de tous les temps et de tous les lieux.

(25). On peut assurément, comme cela se fait avec d'heureux résultats, donner de ces formules une explication plus claire et plus ample, mais ce sera toujours dans le même sens selon lequel elles ont été adoptées. Ainsi la vérité immuable de la foi restera intacte, tandis que progressera l'intelligence de la foi. Car, comme l'enseigne le premier Concile du Vatican, « *le sens des dogmes*

¹³ *De civit. Dei*, X, 23 ; PL 41, 300.

¹⁴ [« *Qu'il manifeste*, etc. » : ce passage manque dans les versions italienne et française.]

sacrés qui doit toujours être conservé est celui que notre Mère la Sainte Eglise a une fois pour toutes déterminé, et jamais il n'est loisible de s'en écarter sous le prétexte et au nom d'une intelligence plus profonde »¹⁵.

¹⁵ *Const. dogm. sur la foi catholique*, chap. 4 (Denz. 1800 ; Dumeige, *La foi catholique*, 103 et 453).

LE MYSTÈRE EUCHARISTIQUE SE RÉALISE DANS LE SACRIFICE DE LA MESSE

(26). Pour l'édification et la joie de tous, Nous voudrions, Vénérables Frères, évoquer avec vous la doctrine sur le mystère eucharistique que l'Eglise tient de la Tradition et enseigne avec un accord unanime.

Le sacrifice eucharistique

(27). Il est bon de rappeler d'abord ce qui forme comme la synthèse et le sommet de cet enseignement : par le mystère eucharistique, le sacrifice de la croix, consommé une fois pour toutes sur le Calvaire, est rendu présent (*repræsentari*) de façon merveilleuse ; il est toujours rappelé (*in memoriam revocari*) à notre souvenir et sa vertu salutaire est appliquée à la rémission des péchés que nous commettons chaque jour¹⁶.

(28). En instituant le mystère eucharistique, Notre-Seigneur Jésus-Christ a scellé de son sang la Nouvelle Alliance dont il est le Médiateur, comme jadis Moïse avait scellé l'Ancienne dans le sang des taureaux¹⁷. En effet, les évangélistes le rapportent : à la dernière Cène, « *prenant du pain et rendant grâces, il le rompit et le leur donna en disant : Ceci est mon corps qui va être donné pour vous ; faites ceci en mémoire de moi. Il fit de même pour la coupe après le repas, disant : Cette coupe est la Nouvelle Alliance en mon sang qui va être versé pour vous* »¹⁸. En prescrivant aux apôtres de faire cela en souvenir de lui, il voulait du même coup que le geste soit

¹⁶ Cf. concile de Trente, *Doctrine sur le saint sacrifice de la messe*, chap. 1 (Denz. 938 ; Dumeige 766).

¹⁷ Cf. Ex. 24, 8.

¹⁸ Luc 22, 19-20 ; cf. Mat. 26, 26-29 ; Marc 12, 22-24.

perpétuellement renouvelé. L'Eglise primitive a fidèlement exécuté cette consigne, se montrant assidue à l'enseignement des apôtres et se réunissant pour célébrer le sacrifice eucharistique. « *Ils étaient assidus à l'enseignement des apôtres et à la réunion de la fraction du pain¹⁹ et aux prières* »²⁰. Les fidèles y puisaient une telle ferveur qu'on pouvait dire à leur sujet : « *La multitude des croyants n'avait qu'un cœur et qu'une âme* »²¹.

(29). Saint Paul, qui nous a transmis avec une extrême fidélité ce qu'il a reçu du Seigneur²², parle clairement du sacrifice eucharistique quand il explique que les chrétiens ne peuvent participer aux sacrifices des païens, précisément parce qu'ils sont devenus participants de la table du Seigneur. « *La coupe de bénédiction que nous bénissons n'est-elle pas communion au sang du Christ ? Et le pain que nous rompons n'est-il pas participation au corps du Christ ?... Vous ne pouvez boire à la coupe du Seigneur et à la coupe des démons ; vous ne pouvez partager la table du Seigneur et la table des démons.* »²³ Cette oblation nouvelle du Nouveau Testament, que Malachie avait prédite²⁴, l'Eglise, instruite par le Seigneur et les apôtres, l'a toujours offerte « *non seulement pour les péchés, les peines, les satisfactions et les autres nécessités des fidèles vivants, mais aussi pour ceux qui sont morts dans le Christ et ne sont pas encore pleinement purifiés* »²⁵.

(30). Pour ne rien dire des autres témoignages, évoquons seulement celui de saint Cyrille de Jérusalem qui, en instruisant les

¹⁹ [D'après le latin. Le texte grec serait plutôt à traduire ainsi : « *Ils se montraient assidus à l'enseignement des apôtres, à la communion fraternelle, à la fraction du pain et aux prières.* »]

²⁰ Actes 2, 42.

²¹ Actes 4, 32.

²² 1 Cor. 11, 23 et ss.

²³ 1 Cor. 10, 16 et 21.

²⁴ Cf. Mal. 1, 11.

²⁵ Concile de Trente, *Doctrine sur le saint sacrifice de la messe*, chap. 2 (Denz. 940 ; Dumeige 768).

néophytes dans la foi chrétienne, prononça ces paroles mémorables : « *Après avoir accompli le sacrifice spirituel, rite non sanglant, nous adressons à Dieu, sur cette hostie de propitiation, des supplications pour la paix dans toutes les Eglises, pour la bonne marche du monde, pour les empereurs, les armées et les alliés, pour les malades et les gens éprouvés, et en général nous prions tous et nous offrons cette victime pour tous ceux qui ont besoin de secours... Ensuite [nous prions] pour les saints Pères et évêques défunts, et d'une façon générale pour tous nos morts. Nous sommes convaincus que cette supplication sera d'un très grand secours pour les âmes en faveur desquelles monte la prière tandis qu'est présente la victime sainte et redoutable.* » A l'appui de son enseignement, le saint Docteur apporte l'exemple de la couronne que l'on tresse pour l'empereur, en vue d'obtenir le pardon des exilés, et il conclut : « *De la même manière, nous aussi nous présentons à Dieu des prières pour les défunts, même s'ils furent pécheurs ; nous ne tressons pas de couronne, mais nous offrons le Christ immolé pour nos péchés, tâchant de gagner la bienveillance de Dieu et le rendre propice à nous et à eux.* »²⁶ Saint Augustin atteste que la coutume d'offrir « *le sacrifice de notre rédemption* » également pour les défunts était en vigueur dans l'Eglise de Rome²⁷, et il fait remarquer en même temps qu'elle était pratiquée dans l'Eglise entière, comme transmise par les Pères²⁸.

L'offrande de toute l'Eglise

(31). Mais il est une autre chose que Nous voudrions ajouter, étant donné sa grande utilité pour éclairer le mystère de l'Eglise : c'est l'Eglise tout entière remplissant en union avec le Christ le rôle de prêtre et de victime, qui offre le sacrifice de la messe, et elle est offerte elle-même tout entière. Cette admirable doctrine, déjà

²⁶ *Catéchèse* 23 (mysr, 5) 8-18 ; PG 33, 1115-1118.

²⁷ Cf. *Conf.*, IX, 12, 32 ; PL 32, 777 ; cf. *ibid.*, IX, 11, 27 ; PL 32, 775.

²⁸ Cf. *Serm.* 172, 2 ; PL 38, 936 ; *De cura gerenda pro mortuis*, 13 ; PL 40, 593.

enseignée par les Pères²⁹, a été, à une époque récente, exposée par Notre prédécesseur Pie XII d'heureuse mémoire³⁰. Et en dernier lieu elle a été formulée par le II^e Concile du Vatican dans la Constitution sur l'Eglise à propos du peuple de Dieu³¹. C'est Notre vif désir de la voir toujours davantage expliquée et plus profondément imprimée dans l'âme des fidèles, en observant comme il convient la différence essentielle et non seulement de degré qui existe entre le sacerdoce des fidèles et le sacerdoce hiérarchique³². Il n'est pas de doctrine plus apte à animer la piété eucharistique et à mettre en valeur la dignité de tous les fidèles comme aussi à presser les cœurs d'atteindre le sommet de la sainteté, lequel consiste simplement à se mettre tout entier au service de la majesté divine, par une généreuse offrande de soi-même.

Toute messe est offerte pour le salut du monde entier

(32). Il faut aussi rappeler la conclusion, qui découle de cette doctrine, concernant « *la nature publique et sociale de toute messe* »³³. En effet, la messe, même si elle est célébrée en particulier par un prêtre, n'est pas pour autant privée, mais elle est action du Christ et de l'Eglise. Dans le sacrifice qu'elle offre, celle-ci a appris à s'offrir elle-même en sacrifice universel, appliquant au salut du monde entier la vertu rédemptrice unique et infinie du sacrifice de la croix. En effet, toute messe est offerte non seulement pour le salut de quelques-uns, mais pour celui du monde entier. Par conséquent, si la participation nombreuse et active des fidèles convient au plus haut degré à la célébration de la messe comme de par sa nature, on ne doit pas pour autant blâmer, mais au

²⁹ Cf. Saint Augustin, *De civit. Dei*, X, 6 ; PL 41, 284.

³⁰ Cf. Encycl. *Mediator Dei*, AAS, XXXIX, 1947, p. 552.

³¹ Cf. *Const. dogm. De Ecclesia*, chap. 2, n° 11 : AAS, LVII, 1965, p. 15.

³² *Ibidem*, chap. 2, n° 10 : AAS, LVII, 1965, p. 14.

³³ *Const. De sacra Liturgia*, chap. 1, n° 27 : AAS, LVI, 1964, p. 107.

contraire, il faut approuver la célébration de la messe que, pour une juste cause et conformément aux prescriptions et aux traditions légitimes de la Sainte Eglise, le prêtre accomplit en particulier avec un seul ministre pour servir et répondre. Car cette messe assure une très grande abondance de grâces spéciales au bénéficiaire tant du prêtre lui-même que du peuple fidèle et de toute l'Eglise, et même du monde entier, grâces qui ne pourraient être obtenues aussi largement par la seule communion.

(33). C'est pourquoi Nous recommandons avec une paternelle insistance aux prêtres qui, à un titre particulier, sont dans le Seigneur Notre joie et Notre couronne, de rester conscients du pouvoir que l'évêque consécrateur leur conféra d'offrir à Dieu le sacrifice et de célébrer des messes tant pour les vivants que pour les défunts au nom du Seigneur³⁴ ; Nous leur recommandons de célébrer chaque jour la messe avec dignité et dévotion, afin qu'eux-mêmes et les autres fidèles profitent de l'application des fruits abondants issus du sacrifice de la croix. De cette façon aussi, ils contribueront beaucoup au salut du genre humain.

³⁴ *Pontifical Romain.*

DANS LE SACRIFICE DE LA MESSE LE CHRIST SE REND SACRAMENTELLEMENT PRÉSENT

(34). Ce que Nous venons de résumer touchant le sacrifice de la messe Nous amène à dire aussi un mot du sacrement de l'Eucharistie ; sacrifice et sacrement appartiennent tous deux au même mystère, et on ne peut séparer l'un de l'autre. Le Seigneur s'immole de manière non sanglante dans le sacrifice de la messe, qui rend présent le sacrifice de la croix et en applique la vertu salutaire, au moment où, par l'effet des paroles de la consécration, il commence d'être sacramentellement présent comme nourriture spirituelle des fidèles sous les espèces du pain et du vin.

Le Christ est présent à son Eglise de diverses manières

(35). Nous le savons tous, le Christ est présent à son Eglise de diverses manières. Il est utile de reprendre un peu plus largement cette vérité si belle que la Constitution sur la sainte liturgie a brièvement exposée³⁵. Le Christ est présent à son Eglise qui prie, étant lui-même celui qui « *prie pour nous, qui prie en nous et que nous prions ; il prie pour nous comme notre prêtre ; il prie en nous comme notre chef ; nous le prions comme notre Dieu* »³⁶. C'est lui-même qui a promis : « *Là où deux ou trois se trouvent réunis en mon nom, je suis présent au milieu d'eux* »³⁷. Il est présent à son Eglise qui accomplit les œuvres de miséricorde ; en effet, non seulement ce que nous faisons de bien au moindre de ses frères, nous le faisons au Christ lui-même³⁸, mais c'est encore le Christ qui

³⁵ Cf. chap. 1, n° 7 : AAS, LVI, 1964, pp. 100-101.

³⁶ Saint Augustin, *In Ps.* 85, 1 ; PL 37, 1081.

³⁷ Mat. 18, 20.

³⁸ Cf. Mat. 25, 40.

par l'Eglise opère lui-même ces actions, venant toujours au secours des hommes avec sa charité divine. Il est présent à l'Eglise qui, dans son pèlerinage terrestre, aspire au port de la vie éternelle, puisqu'il habite en nos cœurs par la foi³⁹ et qu'il y répand la charité par l'Esprit-Saint que lui-même nous donne⁴⁰.

(36). D'une autre façon, très véritable, il est présent à son Eglise qui prêche, puisque l'Evangile qu'elle annonce est parole de Dieu et que cette parole est proclamée au nom et par l'autorité du Christ, Verbe de Dieu incarné, et avec son assistance, afin qu'il y ait « *un seul troupeau se reposant avec confiance sur l'unique pasteur* »⁴¹.

(37). Il est présent à l'Eglise qui dirige et gouverne le peuple de Dieu, puisque le pouvoir sacré vient du Christ, et que le Christ, « *pasteur des pasteurs* »⁴², assiste les pasteurs qui exercent ce pouvoir, selon la promesse faite aux apôtres.

(38). De plus, et d'une manière plus sublime encore, le Christ est présent à son Eglise qui en son nom célèbre le sacrifice de la messe et administre les sacrements. A propos de la présence du Christ dans l'offrande du sacrifice de la messe, laissez-Nous citer ce que saint Jean Chrysostome, transporté d'admiration, dit avec autant de justesse que d'éloquence : « *Je veux ajouter une chose vraiment étonnante, mais ne soyez point surpris ni troublés. Qu'est-ce donc ? L'offrande est la même, quel que soit celui qui la présente, que ce soit Paul ou que ce soit Pierre ; c'est la même offrande que le Christ a confiée aux disciples et que les prêtres accomplissent maintenant. Celle-ci n'est pas inférieure à celle-là, parce qu'elle ne tient pas sa sainteté des hommes, mais de Celui qui la fit sainte. Tout comme les paroles dites par Dieu sont celles-là mêmes que le prêtre prononce maintenant, l'oblation aussi est la*

³⁹ Cf. Eph. 3, 17.

⁴⁰ Cf. Rom. 5,5

⁴¹ Saint Augustin, *Contra Litt, Petiliani*, III, 10, 11 ; PL 43, 353.

⁴² Saint Augustin, *In Ps. 86*, 3 ; PL 37, 1102.

même. »⁴³ Personne n'ignore que les sacrements sont des actes du Christ qui les administre par des hommes. Pour cette raison, ils sont saints par eux-mêmes, et par la vertu du Christ ils confèrent la grâce à l'âme en atteignant le corps. On reste émerveillé devant ces divers modes de présence du Christ et on y trouve à contempler le mystère même de l'Eglise. Pourtant bien autre est le mode, vraiment sublime, selon lequel le Christ est présent à l'Eglise dans le sacrement de l'Eucharistie. C'est pourquoi celui-ci est parmi tous les sacrements « *le plus doux à la piété, le plus beau à l'intelligence, le plus saint pour ce qu'il renferme* »⁴⁴. Il renferme en effet le Christ lui-même et il est « *comme la perfection de la vie spirituelle et la fin à laquelle tendent tous les sacrements* »⁴⁵.

La présence « réelle » du Christ dans l'Eucharistie

(39). Cette présence on la nomme « *réelle* », non à titre exclusif, comme si les autres présences n'étaient pas « *réelles* », mais par excellence⁴⁶ parce qu'elle est substantielle, et que par elle le Christ, Dieu et homme, se rend présent tout entier⁴⁷. Ce serait donc une mauvaise explication de ce mode de présence que de prêter au corps du Christ glorieux une nature qu'on appelle « *pneumatique* », omniprésente ; ou de réduire ce mode de présence aux limites d'un symbolisme, comme si ce sacrement si vénérable ne consistait en rien autre qu'en un signe efficace « *de la présence spirituelle du*

⁴³ *In Ep. II ad Timoth.*, Hom. 2, 4 ; PG 62, 612.

⁴⁴ Gilles de Rome, *Theoremata de Corpore Christi*, theor. 50, Venise, 1521, p. 127.

⁴⁵ *Sum. Theol.*, P. III, q. 73, a. 3 c.

⁴⁶ [La version française officielle ajoute d'après l'italien : « par antonomase ». L'antonomase est le procédé par lequel, à la place d'un nom commun, on emploie un nom propre ou une périphrase qui énoncent sa qualité essentielle, et réciproquement, comme « Harpagon » pour « avare »].

⁴⁷ Cf. concile de Trente, *Décret sur la très sainte Eucharistie*, chap. 3 (Denz. 876 ; Dumeige 738).

Christ et de son union intime en son Corps mystique avec les membres fidèles »⁴⁸.

L'Eucharistie, symbole d'unité

(40). Assurément, le symbolisme eucharistique a été beaucoup étudié par les Pères et les scolastiques, surtout par rapport à l'unité de l'Eglise. Résumant leur doctrine, le concile de Trente enseigne que notre Sauveur a laissé à son Eglise l'Eucharistie « *comme symbole... de cette unité et de cette charité par laquelle il a voulu que tous les chrétiens soient intimement unis et liés entre eux* », « *et aussi comme le symbole de cet unique corps dont lui-même est la tête* »⁴⁹.

(41). Aux tout premiers temps de la littérature chrétienne, l'auteur inconnu de l'ouvrage intitulé *Didaché* ou *Doctrine des douze apôtres* écrivait à ce sujet : « *Pour ce qui regarde l'Eucharistie, rendez grâce de cette manière : ... comme ce pain rompu était auparavant dispersé sur les montagnes et devint un par le rassemblement des grains, qu'ainsi ton Eglise soit rassemblée des confins de la terre en ton royaume.* »⁵⁰

(42). Pareillement saint Cyprien, défendant l'unité de l'Eglise contre le schisme, écrit : « *Enfin, les sacrifices mêmes du Seigneur mettent en lumière l'unité des chrétiens, soudée par une charité solide et infrangible. Car, quand le Seigneur appelle son corps le pain composé de l'union d'une multitude de grains, il désigne notre peuple réuni, ce peuple que lui-même portait ; et quand il appelle son sang le vin tiré d'une quantité de grappes et de raisins dont le*

⁴⁸ Pie XII, Encycl. *Humani generis*, AAS, XLII, 1950, p. 578.

⁴⁹ *Décret sur la très sainte Eucharistie*, préambule et chap. 2 (Dumeige 734).

⁵⁰ *Didaché*, 9, 1 ; F. X. Funk, *Patres apostolici*, 1, 20.

jus a été exprimé et mêlé, il désigne de même notre troupeau unifié par la fusion de toute une multitude. »⁵¹

(43). D'ailleurs, avant tous les autres, l'Apôtre l'avait dit aux Corinthiens : « *Puisqu'il y a un seul pain, nous ne formons tous qu'un seul corps, car tous nous avons part à ce pain unique* »⁵².

L'explication symbolique ne suffit pas

(44). Mais si le symbolisme eucharistique nous fait bien saisir l'effet propre de ce sacrement, qui est l'unité du Corps mystique, il n'explique ni ne montre ce qui, dans la nature du sacrement, le distingue des autres. Car l'enseignement constamment donné par l'Eglise aux catéchumènes, le sens du peuple chrétien, la doctrine définie par le concile de Trente et les paroles elles-mêmes par lesquelles le Christ institua la sainte Eucharistie, nous obligent de professer que « *l'Eucharistie est la chair de notre Sauveur Jésus-Christ, cette chair qui a souffert pour nos péchés et que le Père a ressuscitée dans sa bonté* »⁵³. A ces paroles de saint Ignace d'Antioche, Nous ajoutons volontiers celles que Théodore de Mopsueste, témoin fidèle de la foi de l'Eglise en cette matière, adressait au peuple : « *Le Seigneur n'a pas dit : ceci est le symbole de mon corps et ceci est le symbole de mon sang, mais : ceci est mon corps et mon sang. Il nous apprend à ne pas porter notre attention à la nature de l'objet soumis à nos sens ; en effet, par l'action de grâces et par les paroles prononcées sur lui, cet objet est changé en chair et en sang.* »⁵⁴

⁵¹ *Epist ad Magnum* 6 ; PL 3, 1189.

⁵² 1 Cor. 10, 17

⁵³ Saint Ignace martyr, *Ep. ad Smyrn.*, 7, 1 ; PG 5, 714.

⁵⁴ *In Matth. Comm.*, c. 26 ; PG 66, 714.

La foi de l'Église proclamée au concile de Trente

(45). Le concile de Trente, s'appuyant sur cette foi de l'Église, « *affirme ouvertement et sans détour que dans le vénérable sacrement de la sainte Eucharistie, après la consécration du pain et du vin, Notre-Seigneur Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai Homme, est présent vraiment, réellement et substantiellement sous l'apparence de ces réalités sensibles* ». Notre Sauveur est donc présent dans son humanité non seulement à la droite du Père, selon un mode d'existence qui est naturel, mais en même temps dans le sacrement de l'Eucharistie, « *dans un mode d'existence que nos mots peuvent sans doute à peine exprimer, mais que notre intelligence, éclairée par la foi, peut cependant reconnaître et que nous devons croire fermement comme une chose possible à Dieu* »⁵⁵.

⁵⁵ *Décret sur la très sainte Eucharistie*, chap. 1 (Denz. 874 ; Dumeige 735).

LE CHRIST NOTRE SEIGNEUR EST PRÉSENT DANS LE SACREMENT DE L'EUCCHARISTIE PAR LA TRANSSUBSTANTIATION

(46). Mais afin de parer à tout malentendu concernant ce mode de présence qui dépasse les lois naturelles et qui, dans son genre, constitue le plus grand des miracles⁵⁶, il nous faut écouter avec docilité la voix de l'Eglise dans son enseignement et sa prière. Or cette voix, qui ne cesse de faire écho à la voix du Christ, nous assure que le Christ ne se rend pas autrement présent dans ce sacrement que par le changement de toute la substance du pain en le corps du Christ et de toute la substance du vin en le sang du Christ ; ce changement admirable et unique l'Eglise catholique l'appelle justement et exactement *transsubstantiation*⁵⁷. Celle-ci accomplie, les espèces du pain et du vin possèdent sans aucun doute une nouvelle signification et une fin nouvelle, puisqu'elles ne sont plus le pain ordinaire et la boisson ordinaire, mais le signe d'une chose sacrée et le signe d'un aliment spirituel. Mais les espèces possèdent cette nouvelle signification et cette finalité nouvelle du fait qu'elles contiennent une réalité nouvelle, que nous appelons à bon droit ontologique. En effet, sous lesdites espèces, il n'y a plus ce qui s'y trouvait auparavant, mais quelque chose de tout différent ; et cela non seulement en vertu du jugement que porte la foi de l'Eglise, mais par le fait de la réalité objective ; car une fois la nature ou substance du pain et du vin changée en le corps et en le sang du Christ, il ne subsiste rien du pain et du vin, sinon les seules espèces, sous lesquelles le Christ tout entier est présent corporellement aussi en sa réalité physique, bien que selon un mode différent de celui selon lequel les corps occupent un lieu.

⁵⁶ Cf. Encycl. *Miræ caritatis*, *Acta Leonis XIII*, XXII, 1902-1903, p. 123.

⁵⁷ Cf. concile de Trente, *Décret sur la très sainte Eucharistie*, chap. 4 et can. 2 (Denz. 877 et 884 ; Dumeige 739 et 746).

Le témoignage de la Tradition

(47). Aussi les Pères eurent-ils le souci habituel d'avertir les fidèles de ne pas se fier, dans la considération de ce sacrement très vénérable, aux sens qui enregistrent les propriétés du pain et du vin, mais aux paroles du Christ, dont le pouvoir est tel qu'elles changent, transforment, convertissent dans leurs éléments (*transelementare*) le pain et le vin au corps et au sang du Seigneur. En vérité, comme les Pères le répètent souvent, la puissance qui opère ce prodige est la puissance même de Dieu tout-puissant qui, au commencement des temps, a créé l'univers de rien.

(48). « *Instruit de ces vérités - dit saint Cyrille de Jérusalem au terme de son discours sur les mystères de la foi - et pénétré de la foi très sûre que, malgré la sensation du goût, ce qui semble du pain n'en est pas, mais est le corps du Christ, et qu'en dépit de la saveur éprouvée, ce qui semble du vin n'en est pas, mais est le sang du Christ... fortifie ton cœur en mangeant ce pain comme une nourriture spirituelle et rayonne la joie au visage de ton âme.* »⁵⁸

(49). Et saint Jean Chrysostome d'insister : « *Ce n'est pas l'homme qui fait que les oblats deviennent corps et sang du Christ, mais le Christ lui-même, qui a été crucifié pour nous. Le prêtre, figure du Christ, prononce ces paroles, mais leur efficacité et la grâce sont de Dieu. Il dit : « Ceci est mon corps » : Cette parole transforme les oblats.* »⁵⁹

(50). Parfaitement d'accord avec Jean, évêque de Constantinople, Cyrille, évêque d'Alexandrie, écrit dans son commentaire de l'Évangile de saint Matthieu : « *[Le Christ] a dit au mode indicatif : ceci est mon corps et ceci est mon sang, afin que*

⁵⁸ *Catéchèse* 22, 9 (myst. 4) ; PG 33, 1103.

⁵⁹ *De prodit. Iudæ*, Hom. 1, 6 ; PG 49, 380 ; cf. *In Matth.*, Hom. 82, 5 ; PG 58, 744.

tu n'apprécies pas ce que tu vois comme une simple image, mais afin que tu croies que les oblats sont transformés réellement au corps et au sang du Christ, d'une manière mystérieuse, par la toute-puissance de Dieu ; participant à ce corps et à ce sang, nous recevons la force vivifiante et sanctifiante du Christ. »⁶⁰

(51). Et saint Ambroise, évêque de Milan, dit en parlant clairement du changement opéré dans l'Eucharistie (*conversio eucharistica*) : « *Reconnaissons que ceci n'est pas ce que la nature a formé, mais ce que la bénédiction a consacré, et que la force de la bénédiction l'emporte sur celle de la nature, parce que par la bénédiction la nature elle-même se trouve changée.* » Puis, pour confirmer la vérité du mystère, il rappelle maints exemples de miracles rapportés par l'Écriture Sainte, notamment le fait même de Jésus naissant de la Vierge Marie ; enfin passant à l'œuvre de la création, il conclut : « *La parole du Christ, qui a pu faire de rien ce qui n'existait pas, ne pourrait donc changer les choses existantes en ce qu'elles n'étaient pas encore ? Car ce n'est pas moins de donner aux choses leur nature première que de la leur changer.* »⁶¹

La fermeté de la foi de l'Église

(52). Mais Nous n'avons pas besoin de multiplier les témoignages ; il est plus utile de rappeler la fermeté de foi avec laquelle l'Église unanime résista à Béranger, qui, cédant aux difficultés de la raison humaine, osa le premier nier le changement opéré dans l'Eucharistie (*conversio eucharistica*) ; l'Église le condamna à plusieurs reprises, tant qu'il ne se rétracterait pas. C'est pourquoi Notre prédécesseur Grégoire VII lui imposa d'émettre sous la foi du serment la déclaration suivante : « *Je crois de cœur et confesse de bouche que le pain et le vin qui sont sur l'autel sont,*

⁶⁰ *In Matth.* 26, 27 ; PG 72, 451.

⁶¹ *De myst.* 9, 50-52 ; PL 16, 422-424.

par le mystère de la prière sainte et par les paroles de notre Rédempteur, changées substantiellement en la chair véritable, propre et vivifiante, et au sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et qu'après la consécration ils sont vrai corps du Christ qui est né de la Vierge, qui, offert pour le salut du monde, a été suspendu à la croix, qui siège à la droite du Père, ainsi que le vrai sang du Christ qui a coulé de son côté. Il n'y est pas seulement figurativement et par la vertu du sacrement, mais dans sa nature propre et dans sa véritable substance. »⁶²

(53). A ces paroles correspond - exemple admirable de la stabilité de la foi catholique - ce que les conciles œcuméniques du Latran, de Constance, de Florence, et finalement le concile de Trente ont enseigné de manière constante sur le mystère de la conversion eucharistique, soit en exposant la doctrine de l'Église, soit en condamnant des erreurs.

(54). Après le concile de Trente, Notre prédécesseur Pie VI, pour réagir contre les erreurs du Synode de Pistoie, rappela sérieusement que dans l'accomplissement de leur mission d'enseignement, les curés ne doivent pas négliger de parler de la transsubstantiation, qui constitue un article de foi⁶³. De même Notre prédécesseur Pie XII, d'heureuse mémoire, rappela les limites à respecter par quiconque se livre à une discussion plus poussée touchant le mystère de la transsubstantiation⁶⁴ ; Nous-même, au récent Congrès eucharistique national d'Italie, tenu à Pise, Nous avons, suivant Notre devoir apostolique, donné une attestation publique et solennelle de la foi de l'Église⁶⁵.

⁶² Mansi, *Coll. ampliss. Concil.* 20, 524 D (Denz. 355 ; Dumeige 726).

⁶³ Const. Apost. *Auctorem fidei*, 28 août 1794 (cf. Denz. 1529).

⁶⁴ *Discours au Congrès international de pastorale liturgique*, 22 septembre 1956, AAS, XLVIII, 1956, p. 720.

⁶⁵ AAS, LVII, 1965, pp. 588-592.

(55). Du reste, l'Église catholique a tenu fermement non seulement dans sa doctrine, mais également dans sa vie, la foi en la présence du corps et du sang du Seigneur dans l'Eucharistie, car elle n'a jamais cessé de rendre à ce grand sacrement le culte de latrie, qui n'est dû qu'à Dieu. A ce propos, saint Augustin nous dit : « *C'est dans sa chair même que [le Seigneur] a marché sur notre terre et il nous a donné cette même chair à manger pour notre salut ; et personne ne la prend sans l'avoir d'abord adorée... et en l'adorant nous ne péchons point, mais, au contraire, nous péchons si nous ne l'adorons pas.* »⁶⁶

⁶⁶ *In Ps.* 98, 9 ; PL 37, 1264.

LE CULTE D'ADORATION DU AU SACREMENT DE L'EUCCHARISTIE

(56). Ce culte d'adoration dû au sacrement de l'Eucharistie, l'Eglise l'a exprimé et continue de l'exprimer non seulement durant la messe, mais aussi en dehors de cette célébration ; elle conserve avec le plus grand soin les hosties consacrées, les présente aux fidèles pour qu'ils les vénèrent avec solennité et les porte en procession pour la joie des foules nombreuses.

(57). Dans les documents ecclésiastiques anciens, nous trouvons beaucoup de témoignages de cette vénération. En effet, les pasteurs de l'Eglise se préoccupaient toujours d'exhorter les fidèles à garder avec un soin extrême l'Eucharistie qu'ils emportaient chez eux. Saint Hippolyte donnait ce grave avertissement : « *Les fidèles doivent manger et non mépriser le corps du Christ.* »⁶⁷

(58). Et de fait, les fidèles se jugeaient coupables, et avec raison, comme le dit Origène, si, devenus dépositaires du corps du Seigneur, et tout en l'entourant de beaucoup de précaution et de respect, ils en laissaient par négligence tomber une parcelle⁶⁸.

(59). Novatien, qui sur ce point mérite confiance, apporte un témoignage de la sévérité avec laquelle les pasteurs réprouvaient tout manque de respect ; il tient pour condamnable celui qui « *sortant de la célébration dominicale et ayant l'Eucharistie sur lui, selon l'usage... n'a pas emporté immédiatement dans sa maison le corps sacré du Seigneur* », mais s'est empressé d'aller au spectacle⁶⁹.

⁶⁷ Trad. Apost. ; éd, Botte, *La Tradition apostolique de saint Hippolyte*, Münster 1963, p. 84.

⁶⁸ *In Exod. fragm.* ; PG 12, 391.

⁶⁹ *De spectaculis* ; CSEL III, p. 8.

(60). Saint Cyrille d'Alexandrie va jusqu'à rejeter comme une absurdité l'opinion de ceux qui prétendaient que l'Eucharistie ne contribue plus aucunement à nous sanctifier s'il s'agit du reste que l'on garde pour le lendemain : « *Le Christ n'est pas sujet à altération, dit-il, et son corps sacré ne change pas, mais en lui subsistent toujours la force, la puissance, la grâce qui vivifie.* »⁷⁰

(61). On ne peut oublier non plus que, dans l'antiquité, les fidèles, exposés à la violence des persécutions ou retirés dans la solitude par amour de la vie monastique, se nourrissaient même quotidiennement de l'Eucharistie et prenaient la sainte communion de leurs propres mains, en l'absence d'un prêtre ou d'un diacre⁷¹.

(62). Ceci soit dit non pour qu'on modifie la manière de garder l'Eucharistie et de recevoir la sainte communion, telle qu'elle a été établie plus tard par les lois de l'Eglise, qui sont en vigueur aujourd'hui, mais pour nous féliciter de voir la foi de l'Eglise rester toujours la même.

(63). De cette foi unique est née également la Fête-Dieu ; elle fut célébrée pour la première fois au diocèse de Liège, spécialement sous l'influence de la servante de Dieu, la bienheureuse Julienne de Mont-Cornillon, et Notre prédécesseur Urbain IV l'étendit à l'Eglise universelle. Cette foi a aussi fait naître beaucoup d'institutions de piété eucharistique qui, sous l'inspiration de la grâce divine, sont toujours allées se multipliant et par lesquelles l'Eglise catholique s'efforce, comme à l'envi, de rendre hommage au Christ, de le remercier pour un don si grand et d'implorer sa miséricorde.

⁷⁰ *Epist. ad Calosyrium* ; PG 76, 1075.

⁷¹ Cf. Saint Basile, *Ep.* 93 ; PG 32, 483-486.

EXHORTATION A PROMOUVOIR LE CULTUE EUCCHARISTIQUE

(64). C'est pourquoi, Vénérables Frères, Nous vous prions de garder pure et intacte dans le peuple confié à votre soin vigilant cette foi dont l'unique visée est de rester en tout fidèle à la parole du Christ et des apôtres et d'écarter toute opinion erronée et nuisible. Nous vous prions de ne pas ménager les paroles et les efforts pour promouvoir le culte eucharistique vers lequel, en définitive, doivent converger toutes les autres formes de piété.

(65). Que sous votre impulsion les fidèles comprennent et éprouvent toujours davantage ce que dit saint Augustin : « *Qui veut vivre, trouve ici où vivre et de quoi vivre ; qu'il approche, qu'il croie, qu'il s'incorpore, afin d'être vivifié. Qu'il ne renonce jamais à l'union des membres entre eux, qu'il ne soit pas non plus un membre corrompu qu'il faut retrancher, ni un membre difforme qui fasse honte ; qu'il soit un membre beau, bon, sain ; qu'il adhère au corps, qu'il vive de Dieu et pour Dieu ; qu'il travaille maintenant sur terre afin de pouvoir ensuite régner dans le ciel.* »⁷²

(66). Que chaque jour, comme c'est à souhaiter, les fidèles participent nombreux et activement au sacrifice de la messe, qu'ils se nourrissent de la sainte communion avec un cœur pur et saint, et qu'ils rendent grâces au Christ notre Seigneur pour un si grand bienfait. Qu'ils se rappellent ces paroles : « *Le désir de Jésus-Christ et de l'Eglise de voir tous les fidèles s'approcher chaque jour de la sainte table a surtout pour objet que tous les fidèles, unis à Dieu par ce sacrement, y puisent la force pour surmonter les passions, pour se purifier des fautes légères quotidiennes et pour éviter les péchés graves, auxquels est sujette*

⁷² In Io. tract. 26, 13 ; PL 35, 1613.

la faiblesse humaine. »⁷³ De plus, que les fidèles ne négligent point au cours de la journée de rendre visite au Saint Sacrement qui doit être conservé dans les églises en un endroit très digne, avec le plus d'honneur possible, selon les lois liturgiques ; car la visite est envers le Christ notre Seigneur, présent dans ce sacrement, une marque de gratitude, un gage d'amour et un hommage de l'adoration qui lui est due.

Au cœur de notre vie

(67). Chacun comprend que la divine Eucharistie confère au peuple chrétien une dignité incomparable. Car non seulement durant l'oblation du sacrifice et quand se fait le sacrement, mais encore après, tant que l'Eucharistie est gardée dans les églises et oratoires, le Christ est vraiment l'Emmanuel, « *Dieu avec nous* ». Car jour et nuit, il est au milieu de nous et habite avec nous, plein de grâce et de vérité⁷⁴ ; il restaure les mœurs, nourrit les vertus, console les affligés, fortifie les faibles et invite instamment à l'imiter tous ceux qui s'approchent de lui, afin qu'à son exemple ils apprennent à être doux et humbles de cœur, à chercher non leurs propres intérêts, mais ceux de Dieu. Ainsi quiconque entoure le vénérable sacrement d'une dévotion spéciale, et tâche d'aimer d'un cœur disponible et généreux le Christ qui nous aime infiniment, éprouve et comprend pleinement, avec beaucoup de joie intérieure et de fruit, le prix de la vie cachée avec le Christ en Dieu⁷⁵ ; il sait combien il est précieux de s'entretenir avec le Christ, car il n'est sur terre rien de plus doux, rien de plus apte à faire avancer dans les voies de la sainteté.

⁷³ Decr. S. Congr. Concil., 20 décembre 1905, approuvé par saint Pie X ; AAS, XXXIII, 1905, p. 401.

⁷⁴ Jean 1, 14.

⁷⁵ Col. 3, 3.

(68). Vous savez aussi, Vénérables Frères, que l'Eucharistie est gardée dans les églises et les oratoires comme le centre spirituel de la communauté religieuse ou paroissiale, et même de l'Eglise universelle et de l'humanité entière, car sous le voile des saintes espèces elle contient le Christ, chef invisible de l'Eglise, rédempteur du monde, centre de tous les cœurs, « *par qui tout existe et par qui nous sommes* »⁷⁶.

(69). Par suite, le culte eucharistique porte avec force à développer l'amour « *social* »⁷⁷ ; animés par cet amour, nous préférons le bien commun au bien particulier, faisons nôtre la cause de la communauté, de la paroisse, de l'Eglise universelle, et étendons la charité au monde entier, sachant que partout il y a des membres du Christ.

L'Eucharistie, signe et exigence d'unité

(70). Puisque, Vénérables Frères, le sacrement de l'Eucharistie est signe et cause de l'unité du Corps mystique du Christ, et qu'en ceux qui lui vouent une vénération plus fervente il suscite un esprit « *ecclésial* » actif, ne cessez de persuader vos fidèles d'apprendre quand ils approchent de ce mystère à faire leur la cause de l'Eglise, à prier Dieu sans cesse et à s'offrir eux-mêmes à Dieu en sacrifice agréable pour la paix et l'unité de l'Eglise ; pour que tous les fils de l'Eglise soient un et partagent un même sentiment ; qu'il n'y ait point de divisions entre eux, mais qu'ils soient parfaitement unis dans un même esprit et une même pensée, comme le veut l'Apôtre⁷⁸ ; et pour que tous ceux qui ne se trouvent point encore en pleine communion avec l'Eglise catholique, mais sont séparés d'elle tout en portant avec fierté le nom de chrétiens, puissent, le plus tôt possible, avec l'aide de la grâce divine, jouir avec nous de

⁷⁶ 1 Cor. 8, 6.

⁷⁷ Cf. Saint Augustin, *De Gen. ad litt.* XI, 15, 20 ; PL 34, 437.

⁷⁸ 1 Cor. 1, 10.

cette unité de foi et de communion que le Christ voulut comme caractère distinctif de ses disciples.

(71). Les religieux et les religieuses doivent comprendre qu'il leur appartient particulièrement d'avoir cette volonté de prier et de se consacrer à Dieu pour l'unité de l'Eglise, eux qui sont spécialement voués à l'adoration du Saint Sacrement et qui, dès ici-bas, par leurs vœux forment autour de lui comme une couronne.

(72). Enfin ce désir de l'unité de tous les chrétiens, qui a toujours été le plus sacré et le plus ardent au cœur de l'Eglise, Nous voulons l'exprimer de nouveau et dans les termes mêmes où l'a formulé le concile de Trente, dans la conclusion du décret sur la sainte Eucharistie : « *Pour finir, en son affection paternelle, le saint concile avertit, exhorte et conjure par les entrailles de la miséricorde de Dieu*⁷⁹ *ceux qui portent le nom de chrétiens, tous et chacun, de se retrouver et de ne faire enfin une bonne fois qu'un seul cœur dans ce signe de l'unité, dans ce lien de la charité, dans ce symbole de la concorde ; que, se souvenant de la majesté si grande et de l'amour si admirable de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui a donné sa vie très chère pour prix de notre salut et qui nous a donné sa chair à manger*⁸⁰, *ils croient et vénèrent les saints mystères de son corps et de son sang avec une foi constante et ferme, avec une ferveur de cœur, avec une piété et un respect qui leur permettent de recevoir fréquemment ce pain supersubstantiel*⁸¹. *Qu'il soit vraiment la vie de leur âme et la santé perpétuelle de leur esprit ; que, fortifiés par son énergie*⁸², *ils parviennent du cheminement de ce pèlerinage de misère à la patrie*

⁷⁹ Luc 1, 78.

⁸⁰ Jean 6, 48 et ss.

⁸¹ Mat. 6, 11.

⁸² 1 Rois 19, 8.

céleste, pour y manger sans aucun voile le pain des anges⁸³ qu'ils mangent maintenant sous les voiles sacrés. »⁸⁴

(73). Que le Rédempteur si bon, qui à l'approche de sa mort demanda au Père que tous ceux qui croiraient en lui ne fassent qu'un, comme lui et le Père sont un⁸⁵, daigne exaucer au plus tôt notre vœu ardent qui est aussi celui de toute l'Eglise ; que tous nous célébrions le mystère de l'Eucharistie d'une seule voix et d'une même foi, et que, devenus participants du corps du Christ, nous ne formions qu'un seul corps⁸⁶, unifié par les mêmes liens par lesquels le Christ a voulu le constituer.

(74). Enfin, Nous Nous adressons avec une charité paternelle à ceux qui appartiennent aux vénérables Eglises d'Orient. Tant de Pères illustres, dont Nous avons rappelé avec plaisir dans cette lettre les témoignages de foi en l'Eucharistie, sont issus d'elles. C'est pour Nous une grande joie que de voir votre foi envers l'Eucharistie qui est la même que la Nôtre, d'entendre les prières liturgiques par lesquelles vous célébrez un si grand mystère, d'admirer votre culte eucharistique et de lire vos théologiens qui exposent et défendent la doctrine concernant ce sacrement si vénérable.

(75). Que la Bienheureuse Vierge Marie - de laquelle le Christ notre Seigneur a pris cette chair qui « *est contenue, offerte et consommée* »⁸⁷ dans ce sacrement sous les espèces du pain et du vin, - que tous les saints et saintes de Dieu, ceux-là spécialement qui eurent une dévotion plus ardente envers la divine Eucharistie, intercèdent auprès du Père des miséricordes, afin que la foi commune et le culte eucharistique développent et renforcent une

⁸³ Ps. 77, 25.

⁸⁴ *Décret sur la très sainte Eucharistie*, chap. 8 (Denz. 882 ; Dumeige 744).

⁸⁵ Cf. Jean 17, 20-21.

⁸⁶ Cf. 1 Cor. 10, 17.

⁸⁷ *Code de droit canonique*, can. 801.

parfaite unité de communion entre tous les chrétiens. Notre âme est pénétrée des paroles du saint martyr Ignace qui met en garde les fidèles de Philadelphie contre le mal que sont les divisions et les schismes, et qui préconise comme remède l'Eucharistie : « *Tâchez donc, dit-il, de pratiquer une seule Eucharistie, car une est la chair de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; il y a un seul calice dans l'unité de son sang, un seul autel, un seul évêque...* »⁸⁸

(76). Fort de l'heureux espoir que le progrès du culte eucharistique apportera de nombreux bienfaits à l'Eglise et au monde entier, Nous vous accordons avec beaucoup d'affection la Bénédiction apostolique en gage des grâces du ciel, à vous, Vénérables Frères, aux prêtres, aux religieux, à tous ceux qui vous prêtent leur concours et à tous les fidèles confiés à vos soins.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, en la fête de saint Pie X, le 3 septembre 1965, en la troisième année de Notre Pontificat.

PAULUS PP. VI.

⁸⁸ Saint Ignace, *Epist. ad Philad.* 4 ; PG 5, 700.